

Inertie professionnelle relative des chefs d'exploitation agricole

Pierre Daucé, Guénhaël Jegouzo

▶ **To cite this version:**

Pierre Daucé, Guénhaël Jegouzo. Inertie professionnelle relative des chefs d'exploitation agricole. [Rapport Technique] 1969. hal-02859502

HAL Id: hal-02859502
https://hal.inrae.fr/hal-02859502

Submitted on 8 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

I.N.R.A. - RENNES
ÉCONOMIE RURALE
BIBLIOTHÈQUE

Institut National de la Recherche Agronomique
Station d'Economie Rurale -

INERTIE PROFESSIONNELLE RELATIVE DES CHEFS D'EXPLOITATION AGRICOLE

P. DAUCE et G. JEGOUZO
Septembre 1969

- P L A N -

Sommaire -

Introduction -
Thème de l'étude
Sources d'information

PREMIERE PARTIE - LA MOBILITE PROFESSIONNELLE DES CHEFS D'EXPLOI
EST RARE

A - Quelques données statistiques sur les divers aspects de la r
des transferts professionnels d'exploitants agricoles.

1 - La faiblesse générale des effectifs d'exploitants agrico
qui changent de métier.
2 - L'inertie professionnelle varie selon l'âge des exploita
selon la surface et le mode de faire-valoir de leur expl
3 - La mobilité professionnelle reste rare alors même que l'
d'emplois non agricoles se manifeste en zone proche.
4 - La mobilité professionnelle reste rare alors même qu'il
aide des pouvoirs publics à l'apprentissage d'un nouveau

B - Pourquoi la mobilité professionnelle des exploitants est-ell

1 - Pourquoi les exploitants qui ont changé d'emploi l'ont-i
2 - Pourquoi les exploitants qui ne changent pas d'emploi ne
pas alors qu'ils n'obtiennent dans l'agriculture que de
revenus ?

DEUXIEME PARTIE - LA MOBILITE PROFESSIONNELLE DES CHEFS D'EXPLOI
AGRICOLE EST SOUVENT INCOMPLETE

1 - La fréquence de la mobilité incomplète.
2 - Les facteurs de mobilité incomplète.
a) L'insuffisance des salaires non agricoles.
b) Autres facteurs.
3 - La mobilité incomplète n'est-elle que provisoire ?

Conclusion -

Résumé -

Références bibliographiques.

.*.

- S O M M A I R E -

Les chefs d'exploitation agricole manifestent une i
professionnelle relative en ce sens que, chez ces travailleurs, pl
que chez les autres actifs agricoles, rares sont les mutations p
sionnelles. Si cette rareté existe alors même que des emplois no
agricoles sont disponibles et que les exploitants agricoles cons
comme en surnombre ont les aptitudes nécessaires pour les occupe
il y a là de divers points de vue une source de déséquilibre et
développement dans et hors de l'agriculture, étant entendu que l
situations à cet égard diffèrent beaucoup selon les régions.

Cette note a pour objet de décrire et d'expliquer le
comportements adoptés par les chefs d'exploitation agricole en m
de mobilité professionnelle. La donnée essentielle est que les c
ments d'emploi des exploitants apparaissent rares essentiellemen
fait de leurs préférences d'occupation professionnelle et non pa
raison du sous-emploi hors de l'agriculture. En outre ces change
restent souvent incomplets puisque les exploitants mutants reste
titulaires à titre secondaire de leur unité de production agric
la mobilité professionnelle des exploitants contribue donc très
au processus de concentration des exploitations. De telles obser
tions comportent des enseignements de théorie et de politique éc
miques.

pour préférer ... à leur situation antérieure

.*.

- I N T R O D U C T I O N -

Thème de l'étude

La mobilité professionnelle est beaucoup moins fréqu
chez les chefs d'exploitation agricole que chez les autres trava
leurs de la terre. Cette inertie professionnelle est relative en
sens que si les changements d'emploi des exploitants sont rares,
ne sont pas nuls dès lors tout au moins qu'on se situe à une cer
échelle de temps et d'espace.

L'intensité de mobilité réelle ne peut être que moin
chez les chefs d'exploitation car ceux-ci possèdent par rapport
autres actifs agricoles des caractéristiques socio-économiques p
pres : âge élevé et statut professionnel de travailleur non sala
qui limitent leur mobilité potentielle. Toutes les analyses de m
tions professionnelles montrent que le volume des transferts dim
avec l'âge, toutes choses égales par ailleurs ; or les chefs d'e
tation agricole ont le plus souvent 35 ans et plus (91,4 % des c
dans l'enquête de 1967 sur les structures agricoles, pour l'ense
des exploitants à temps complet et à temps partiel), ce qui est
âge élevé du point de vue de la mobilité. En outre, l'adoption d
emploi non agricole impliquera généralement pour les exploitants
passer de la condition patronale à la condition salariale, c'est
de perdre une certaine indépendance.

Les théories de la croissance enseignent que l'inert
professionnelle d'une population excédentaire peut être tantôt u
tat et tantôt un facteur du sous-développemnnt économique global
S'agissant des chefs d'exploitation agricole, l'hypothèse peut ê
faite que leur inertie étant en grande partie d'ordre volontaire,
constitue plutôt un frein au développement, car leurs changement
d'emploi restent rares alors même que des offres d'emplois non a
sont insatisfaites et qu'ils possèdent les aptitudes nécessaires

occuper ces emplois. Les exploitants agricoles ne sont pas les s travailleurs à avoir un tel comportement mais la tendance semble ment plus élevée chez eux.

L'immobilité d'ordre volontaire des chefs d'exploita comme celle des autres actifs agricoles engendre des déséquilibr d'emploi et de revenu. Elle est d'abord un facteur de pénurie de d'oeuvre hors de l'agriculture; en France, cette pénurie freine l'activité de branches telles que le bâtiment dans la quasi-tota des régions de programme. En outre la fixité dans l'emploi entra souvent une sous-rémunération du travail, l'échelle des unités d production se trouvant réduite du fait du trop grand nombre de p teurs indépendants.

L'inertie professionnelle des exploitants a aussi po conséquence particulière d'être le principal frein à une transfo tion rapide des structures de production agricole, lorsqu'il exi un nombre relativement grand de candidats au métier de chef d'ex tion ; et ceci non seulement entretient la paupérisation relative agriculteurs dans de nombreuses régions mais perpétue le manque de compétitivité du secteur agricole. Si en effet beaucoup entre dans la catégorie des chefs d'exploitation, il faudrait que beau en sortent en cours de vie active pour que se crée une fluidité que soit rendue possible en permanence l'adaptation des structur production à l'état des techniques. Quand de telles sorties ne s duisent pas, l'occasion d'une libération éventuelle des exploita occupées par leurs titulaires non mobiles se trouve reportée au de la retraite ou du décès, c'est-à-dire un grand nombre d'année tard (environ 25 ou 30 en moyenne si le changement d'emploi se r en moyenne à l'âge de 40 ans chez les exploitants). Des perspect remplacement des chefs d'exploitation ont été établies récemment faisant une telle hypothèse de mobilité professionnelle nulle ch exploitants, la mobilité effective étant considérée comme margin par rapport aux principales sorties que constituent la retraite décès (5, p.25).

Sans doute pourrait-on penser que l'abaissement de l
de la retraite et l'intensification des mutations professionnell
jeunes travailleurs agricoles suffiront à accélérer la concentra
des unités de production agricole. Mais comme l'on se trouve enc
un stade où, dans beaucoup de régions, une large fraction des expl
tions sont des unités de polyproduction de moins de 20 ha, il fa
chercher à imprimer un rythme plus rapide à une évolution qui es
déjà en voie d'accélération. Un véritable changement d'échelle d
la taille des unités de production agricole serait d'autant plu
vite atteint si sur le marché des exploitations il y avait à la
diminution de la demande et augmentation de l'offre. Dans cette
l'accroissement de la mobilité professionnelle des chefs d'explo
est d'autant plus souhaitable que, dans un grand nombre de région
beaucoup de travailleurs accèdent encore à la gestion des exploi
agricoles (5, p.36 et suivantes). Or "compte tenu du niveau probable
demande (de biens agricoles) et sauf pour certaines productions
luxe, ces entrants dans le secteur agricole (artisanal) sont d'o
et déjà superflus" (4, p.13).

Etant rares, les changements d'emploi des exploitant
coles n'ont jamais fait l'objet jusqu'à présent d'une étude spécifiqu
France. En raison des lourdes conséquences qu'implique l'inertie
de ces travailleurs, il semble justifié de réaliser une telle an
spécialement au stade actuel de l'évolution de la population act
agricole française. Cette population se trouve de plus en plus c
tituée de chefs d'exploitation (20, p.221 et 222). Dès lors, dans
le rythme de réduction des actifs agricoles dépendra de façon ex
sante des variations dans les effectifs des exploitants, etceci
plus que par le passé la question de savoir si une intensité plu
de mobilité des exploitants ne peut être obtenue.

La recherche spéciale qui a été consacrée aux transi
des chefs d'exploitation a été faite dans les buts suivants : dé
et expliquer les comportements adoptés par ces travailleurs dans
orientation professionnelle, et déterminer le rôle particulier

réellement la mobilité professionnelle des exploitants dans l'évo
tion des structures de production agricole, cela en examinant ce
deviennent les exploitations des mutants après le changement d'e

Nous avons considéré qu'il y avait mobilité professi
d'un chef d'exploitation (ou mutation ou transfert ou conversion
professionnels) lorsqu'un exploitant à titre exclusif ou princip
(l'exploitant ayant une autre activité n'étant retenu que si cel
est déclarée secondaire) adoptait à titre exclusif ou principal
emploi situé hors de la branche agricole ou qui relève des catég
socio-professionnelles non agricoles.

Sources d'information

Il fallait connaître les conduites et attitudes non
ment des chefs d'exploitation qui changent d'emploi mais de ceux
ne le font pas. D'une part certaines enquêtes faites en France s
mutations professionnelles agricoles permettent de saisir certai
comportements des exploitants mutants lorsque les résultats sont
en fonction du statut professionnel dans l'emploi agricole. Les
enquêtes réalisées en Bretagne en 1966-1967 et 1968 pour étudier
recrutement de main-d'oeuvre en agriculture par de nouvelles usi
été en partie réexploitées dans cette optique (16 et 17) (1). D'
part des enquêtes d'opinion effectuées par des psychologues et s
gues fournissent quelques informations sur les préférences d'occ
professionnelle exprimées par les exploitants agricoles français

---

(1) Leurs données seront présentées groupées.
(2) A propos de l'influence du statut professionnel sur la mobil
G. BARBICHON relève dans un article récent "qu'il est regrettabl
enquêtes sociologiques aient jusqu'ici laissé cette variable dan
(Mutation et migration des agriculteurs, Revue d'Economie Politi
mai-juin 1968 pp.341-375, page 348).

Ces divers travaux ne procurant que des données part
sur notre thème d'étude, nous avons en 1968 et 1969 effectué en
deux enquêtes ayant pour objet les changements d'emploi des seul
chefs d'exploitation ; elles ont donné lieu à un compte-rendu pa
(7). Tout d'abord une enquête par interviews a porté sur une cat
restreinte d'exploitants mutants : celle des candidats à l'aide
mutation professionnelle qui est attribuée au titre du Fonds d'A
Sociale pour l'Aménagement des Structures Agrécoles (F.A.S.A.S.A
Ces candidats sont les seuls mutants pour lesquels une informati
administrative de base existe qui a pour objet propre le transfe
professionnel (1) et (2). L'étude a porté de façon exhaustive su
238 agriculteurs mutants qui, de 1964 à fin 1967, ont déposé une
d'aide en se déclarant chefs d'exploitation.

La deuxième enquête particulière faite en Bretagne a
à appréhender non plus une catégorie mais la totalité des exploi
mutants. Il s'agit d'une investigation qui a été réalisée pour l
tement des Côtes-du-Nord et les années 1966-1967, 1968 et qui a
à saisir de façon exhaustive les changements d'emploi des exploi
à partir des radiations faites à la Mutualité Sociale Agricole.
source a pour intérêt de permettre d'évaluer un flux total d'exp
mutants ; mais la quantité et la qualité des données relatives a
lités des transferts professionnels, au devenir des exploitation
ces transferts sont moindres que dans une enquête par interviews

---

(1) Les dossiers de candidatures détenus par l'Association Natio
pour les Mutations Professionnelles en Agriculture (A.M.P.R.A.)
jusqu'au 31 décembre 1967 le sont, depuis cette date, par le Cen
National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agr
(C.N.A.S.E.A.). Ces dossiers ne constituent qu'une source imparf
d'informations car tous les candidats à l'aide n'ont pas changé
et certaines fiches restent incomplètes pour des raisons diverse

(2) L'enquête par interviews a été financée pour partie par le C

Pour élargir la portée des observations faites en Fr
soit dans une région soit au plan national, des comparaisons ont
effectuées avec les résultats d'enquêtes propres aux chefs d'expl
tation qui ont été réalisées dans d'autres pays de l'O.C.D.E.. L
tendances relevées en France rejoignent souvent celles décelées
l'étranger malgré les différences de contexte économique. Les qu
enquêtes suivantes ont été considérées :

- deux faites aux Etats-Unis dans l'Iowa, l'une auprès d'un écha
de 144 exploitants non-mutants (12, 1953), l'autre auprès d'un g
de 19 mutants (13, 1962) (1).

- une effectuée en Belgique auprès d'un groupe de 413 chefs d'ex
tion originaires de quatre zones de la partie flamande du pays q
adopté un emploi non agricole entre le 1er janvier 1952 et le 31
bre 1963 et habitent encore les régions étudiées au moment des i
views (8, 1964).

- enfin celle relative à deux zones de l'Est de l'Angleterre et
sur un échantillon de 104 petits exploitants non-mutants cultiva
moyenne 26, 80 ha (10, 1969). Même dans ce pays où la population
agricole est si réduite, on analyse encore les obstacles à des m
accrues de "petits" chefs d'exploitation.

.: .

(1) Nous n'avons pas retenu les résultats de l'enquête de H.D. Cl
(Factors influencing farm operators decisions to leave farming,
of Farm Economics, août 1963, pp.567-576) car celui-ci a étudié
"départs hors de l'agriculture" sans isoler ceux qui consistent
mutation professionnelle.

L'observation des faits a été conduite en fonction d'
hypothèse directrice : la mobilité réelle et la mobilité potentie
chefs d'exploitation agricole sont faibles alors même que leurs
sont bas et que des emplois non agricoles qu'ils seraient capable
per sont disponibles.

Malgré leur hétérogénéité, malgré leur champ restrei
les diverses sources d'information utilisées se rejoignent pour
apparaître que la mobilité professionnelle réelle des exploitant
coles a pour caractéristiques essentielles :

1°) d'être rare et de le rester même dans les cas où le tran
se trouve facilité, l'apprentissage d'un nouveau métier se trouva
organisé et financé par les pouvoirs publics, des emplois de con
étant offerts en zone proche ;

2°) quand elle survient, de n'être souvent qu'incomplète en
que les exploitants changent seulement d'emploi principal et con
une activité de chef d'exploitation à titre secondaire. Les fact
explicatifs de ces comportements sont tels que l'on est conduit
clure que les pouvoirs publics disposent de peu de moyens d'acti
obtenir que les mutations professionnelles des exploitants devie
fréquentes et complètes comme celles des autres travailleurs agr

I - LA MOBILITE PROFESSIONNELLE DES CHEFS D'EXPLOITATION EST RAR

Il semble nécessaire de faire état à ce sujet de que chiffres pour bien faire prendre conscience de l'ampleur de l'in professionnelle relative des chefs d'exploitation. Mais le point plus important est de connaître les raisons de cette inertie et savoir dans quelle mesure elle est d'ordre volontaire. Après avo fourni quelques données et statistiques sur les divers aspects d rareté des transferts professionnels de chefs d'exploitation, no examinerons les facteurs explicatifs de l'immobilité.

A - QUELQUES DONNEES STATISTIQUES SUR LES DIVERS ASPECTS DE LA RARETE DES TRANSFERTS PROFESSIONNELS D'EXPLOITANTS AGRICOLES

L'inertie professionnelle relative est le fait de l'e semble des chefs d'exploitation, mais elle atteint des degrés va bles en fonction des caractéristiques personnelles des individus et de caractéristiques de leurs exploitations. Elle subsiste alo même que l'offre d'emplois non agricoles se manifeste en zone pr et alors même que les pouvoirs publics organisent et financent u formation de conversion. Les statistiques disponibles sur ces di points ne concernent que la période récente ; elles sont tantôt n nales et tantôt seulement locales.

1 - La faiblesse générale des effectifs d'exploitants agricoles q changent de métier

Selon l'enquête sur l'emploi faite par l'I.N.S.E.E. e juin 1951, sur 100 hommes actifs non agricoles à cette date, un s était ancien chef d'exploitation agricole alors que 8 étaient d'a aides-familiaux et 3 autres d'anciens salariés (14, p.9). Si les

exploitants contribuent peu à fournir de la main-d'oeuvre aux ac
non agricoles, c'est parce qu'une proportion très faible d'entre
change d'emploi chaque année.

Dans l'ensemble de la France et au cours des 5 année
période 1959-1964, le rapport des travailleurs mobiles (actifs a
en 1959 qui, début 1964, sont actifs non agricoles) aux travaill
non mobiles (actifs agricoles en 1959 et début 1964) s'établit à
pour les chefs d'exploitation contre 25,8 % pour les salariés et
28,3 % pour les aides-familiaux. Quant au dénombrement effectué
Côtes-du-Nord pour les années 1966- 1967 - 1968, il a permis d'é
que 386 exploitants de ce département avaient muté en trois ans
(7, p.12). Dans cet exemple, pour situer en ordre de grandeur l'
tensité relative, au cours d'une année, de la mobilité professio
des chefs dexploitation, l'effectif des mutants de 1967 a été re
de l'effectif total des exploitants à temps complet qui avaient
de 65 ans lors de l'enquête sur les structures agricoles de 1967
25 000). Le taux annuel de mobilité (137/25 000) est de 5 à 6 p
mille, ce qui est très faible. Mais ce taux peut être moins faib
des départements où l'offre d'emplois non agricoles est plus nomb
car nous verrons ultérieurement que la propension à la mobilité
graphique est presque nulle.

Un taux de mobilité moins faible a été observé lors
enquête faite dans le Domfrontais (Orne) sur la situation profes
nelle en avril 1966 des actifs de la zone qui en avril 1963 étai
agriculteurs et avaient de 15 à 35 ans (1, p.9). Le taux de muta

---

(1) estimations effectuées à partir des données fournies par M.
et M. PASSAGEZ (22, p.35). La moindre mobilité des chefs d'exploi
est encore plus marquée que ne le font apparaître ces chiffres c
quête dont ils sont issus sous-estime le nombre total des mutant
surestime la proportion des mutants les plus âgés donc aussi cel
mutants anciens exploitants ; ceci a été montré par ailleurs (10

sur 3 ans (ou proportion d'actifs agricoles de 1963 qui ont muté 1963 et 1966) est de 4,0 % pour les chefs d'exploitation contre pour les aides-familiaux et 38,3 % pour les salariés agricoles. si dans cet exemple le taux n'est pas négligeable pour les explo c'est que les chefs d'exploitation considérés dans cette enquête relativement jeunes. Pour un statut donné, l'intensité relative transferts varie selon l'âge ; chez les exploitants, cette inten varie aussi en fonction de la surface et du mode de faire-valoir exploitation.

2 - L'inertie professionnelle varie selon l'âge des exploitants, la surface et le mode de faire-valoir de leur exploitation

Les données de l'enquête des Côtes-du-Nord et celles quête belge permettent d'établir que la fréquence des changement diminue avec l'âge et quel que soit l'âge, qu'elle est plus rare plus grandes catégories de surface et chez les propriétaires exp

Les exploitants mutants des Côtes-du-Nord appartienn toutes les catégories d'âge, mais plus de la moitié (60,6 %) ave moins de 45 ans, lors de leur transfert (7, p.26). Lorsque l'on les répartitions par tranches quinquennales d'âge d'une part des mutants d'autre part de l'ensemble des exploitants (à temps comp partiel recensés en 1967 (1), il apparaît que les mutants sont s présentés endessous de 50 ans et sous-représentés au-delà. Ce mê de 50 ans a été observé en Belgique (8, p.35).

Chez l'ensemble des exploitants agricoles les superf exploitées diminuent avec l'âge et le faire-valoir direct au avec l'âge (19 p.32 et 34). Si les exploitants des Côtes-du-Nord qui ont changé d'emploi (7, p.25) étaient le plus fréquemment fe

(1) Enquête Communautaire de la Statistique Agricole.

(75 % des cas précisés), ils se trouvaient le plus souvent situé de petites surfaces (19,4 % au-dessous de 5 ha, 54,9 % au-dessou de 10 ha, 91,7 % au-dessous de 20 ha) ; sur ces points encore de constatations identiques ont été faites en Belgique (8, p.42 et vantes). En Bretagne, la mobilité devient spécialement rare au-d 20 ha.

La surface et aussi le mode de faire-valoir exercent l'intensité de la mobilité une influence indépendante de l'âge. l'enquête des Côtes-du-Nord on observe que dans chaque tranche d
- le pourcentage des superficies inférieures à 10 ha se trouve p élevé chez les mutants que parmi les exploitants totaux ;
- la proportion de propriétaires-exploitants est plus faible par mutants (7, p.27).

3 - La mobilité professionnelle reste rare alors même que l'offr d'emplois non agricoles se manifeste en zone proche

La pénurie de logements dans les grands centres urbs les difficultés d'adaptation à un nouveau milieu culturel consti de fréquents obstacles à la mobilité professionnelle des travail les moins jeunes et de ceux qui sont mariés. Aussi la décision du chef d'exploitation de changer d'emploi sera sans doute beaucoup infl par le degré de proximité ou d'éloignement de l'emploi de conver

Dans la quasi-totalité des cas, les changements d'em des exploitants des Côtes-du-Nord ne s'accompagnent tout au plus que de migrations intercommunales ou intercantonales ; 91,6 % se restés résider dans leur département d'origine (7, p.47). Cette tive immobilité géographique n'est pas propre aux exploitants br car, de façon très générale, l'intensité des migrations lointain diminue beaucoup avec l'âge. Dans l'enquête belge, le pourcentage exploitants mutants qui ne résident plus dans leur zone d'origin s'élève à 3,8 % et 9,0 % pour deux cantons et 27,7 % pour un arro sement (8, p.33).

Compte tenu de cette faible mobilité géographique, l exploitants se comportent comme si dans le plus grand nombre de cas, la proximité des emplois de conversion est une condition né saire du changement d'emploi. Lors des deux enquêtes faites en l tagne sur le recrutement de main-d'oeuvre en agriculture par des récemment établies en zone de forte pression démographique agric était apparu que la proximité de l'offre d'emplois exerce une pl influence sur le rythme des mutations chez les exploitants que c les autres travailleurs agricoles. Ces tendances ont déjà été pr tées dans un précédent travaol (18, p.68 et suivantes) qui relev aussi que, même dans l'hypothèse considérée, l'intensification d transferts des exploitants demeurait limitée. L'ordre de grandeu nombre des chefs d'exploitation qui passent directement dans les velles usines reste faible (1).

Surtout le travail auquel il vient d'être fait référ montrait à partir de l'exemple de la situation de l'emploi dans bâtiment en Bretagne que même dans cette région à large prédomin d'exploitations de polyproduction de petite surface, la construct connaît une pénurie chronique de main-d'oeuvre qualifiée alors q Formation Professionnelle des Adultes (F.P.A.) prépare à de tels emplois et qu'en outre une aide spéciale de formation est attr aux agriculteurs (18, p.76 et suivantes). Or le nombre d'exploit entrés dans les centres de F.P.A. a été très minime, beaucoup pl minime que celui des autres travailleurs agricoles.

4 - La mobilité reste rare alors même qu'il y a aide des pouvoir à l'apprentissage d'un nouveau métier

La prise en charge par l'Etat des coûts de formation tait à la création du F.A.S.A.S.A. et remonte à l'institution de F.P.A.. Nous examinerons, pour la France entière et les diverses

(1) Par exemple sur 174 ouvriers et employés (personnel masculin vaillant dans une usine de salaison trois ans après son implanta seulement (5,2 %) sont d'anciens exploitants passés directement à culture dans l'établissement.

de programme, d'abord combien d'exploitants agricoles sont entré
les centres de F.P.A. en obtenant ou non l'aide spéciale du F.A.
puis combien d'exploitants se sont portés candidats aux avantage
bués au titre du F.A.S.A.S.A..

- Chefs d'exploitation agricole entrés dans les centres de F.P.A
  1967)

Au cours des 5 années de la période 1963 - 1967, seu
747 exploitants sont entrés en formation à temps complet dans le
tions de F.P.A. que gère l'Association Nationale pour la Formati
Professionnelle des Adultes (A.F.P.A.). La moyenne est de 150 pa
l'ensemble de la France (tableau n°1). Les chefs d'exploitation
sentent qu'environ 3 % des stagiaires masculins d'origine agrico
dans à peu près 4 cas sur 5, les anciens exploitants ont accompl
stages d'ouvriers qualifiés du bâtiment (76,9 % au cours des ann
1964 - 1967); cette orientation est un peu plus marquée que chez
autres travailleurs agricoles (70 %).

Il convient par ailleurs de relever que durant cette
période 1964 - 1967, un seul exploitant agricole est entré dans
de F.P.A. de techniciens !

Tableau 1 - Stagiaires masculins d'origine agricole (métropolitains) en formation à temps complet dans les sections de F.P.A. par l'A.F.P.A. (années 1963 à 1967) : répartition selon l professionnel antérieur (France entière)

		salariés agricoles	aides-familiaux	chefs d'exploitation agricole	non précisé	To
1963	nombre	1 773	2 250	146	72	4
	%	41,8	53,1	3,4	1,7	
1964	nombre	1 864	2 621	144	81	4
	%	39,6	55,6	3,1	1,7	
1965	nombre	1 947	2 973	154	95	5
	%	37,7	57,5	3,0	1,8	
1966	nombre	1 842	2 921	172	87	5
	%	36,7	58,2	3,4	1,7	
1967	nombre	1 861	2 918	131	77	4
	%	37,3	58,5	2,6	1,6	
Ensemble de la période 1963-1967	nombre	9 287	13 683	747	412	24
	%	38,5	56,7	3,1	1,7	

Source : A.F.P.A. (exploitations mécanographiques faites à la demande

Si, dans la France entière, le nombre des exploitants agricoles qui apprennent un métier non agricole est très minime, le phénomène apparaît presque nul dans plusieurs régions de progr Pour les années 1963 à 1967, l'effectif annuel de ces exploitants égal ou inférieur à 5 dans au moins la moitié des régions. Les en en stage de F.P.A. ont été les plus nombreuses en Bretagne, exemp région choisi pour l'étude de la pénurie de main-d'oeuvre dans le bâtiment, mais elles n'ont porté que sur 176 personnes en 5 ans (tableau n°2).

Tableau n° 2 - Stagiaires masculins d'origine agricole (métropolitains) entré
mation à temps complet dans les sections de F.P.A. gérées par
(années 1963 à 1967) : effectifs totaux et effectifs des anci
d'exploitation agricole par région de programme de résidence.

	Total des stagiaires d'origine agricole (1)	Anciens chefs d'exploitation (2)	% d'anciens chefs d'exploitation (2)/(1)
Région Parisienne	212	9	4,2 %
Champagne	501	10	2,0
Picardie	419	6	1,4
Haute-Normandie	458	6	1,3
Centre	1 805	38	2,1
Nord	649	23	3,5
Lorraine	405	11	2,7
Alsace	250	7	2,8
Franche-Comté	379	25	6,6
Basse-Normandie	1 414	21	1,5
Pays de Loire	2 846	57	2,0
Bretagne	5 114	176	3,4
Limousin	832	32	3,8
Auvergne	564	13	2,3
Poitou-Charentes	925	26	2,8
Aquitaine	1 300	36	2,8
Midi-Pyrénées	2 103	93	4,4
Bourgogne	693	32	4,6
Rhône-Alpes	1 668	47	2,8
Languedoc	758	35	4,6
Provence-Côte d'Azur	834	44	5,3
FRANCE ENTIERE	24 129	747	3,1

Source : A.F.P.A. (exploitations mécanographiques faites à la demande de

L'ordre de grandeur des effectifs des exploitants ac
de suivre une formation de conversion n'a pas changé jusqu'à pré
depuis que se trouve octroyée aux travailleurs agricoles une aid
ciale du F.A.S.A.S.A., et bien que depuis lors, les métiers sus
d'être appris soient plus diversifiés. On est dès lors conduit,
stade du raisonnement, à affirmer que des exploitants sont très
enclins à bénéficier des mesures prises pour faciliter leurs tra

- Chefs d'exploitation qui ont demandé et qui ont obtenu l'aide
par le F.A.S.A.S.A. aux mutants agricoles (1964 - 1967).

On sait que l'un des rôles du F.A.S.A.S.A. consiste
liorer les conditions des mutations professionnelles agricoles à
par une action d'information lors de la prise de décision, par u
action de formation pour accéder à des emplois offrant des garan
rémunération et de promotion, et enfin par une aide lors de l'en
dans les activités non agricoles en vue de faciliter l'insertion
une nouvelle profession et dans un nouveau cadre de vie. Dans qu
mesure les chefs d'exploitation agricole se sont portés candidat
aides spéciales à la formation et au reclassement ?

Durant la période qui va de 1964 (année d'entrée en
tion des nouvelles mesures) à fin 1967, l'effectif de ces candid
n'a até que de 1 198 pour la France entière (tableau n°3) ; leur
bre est plus élevé que celui des stagiaires F.P.A. mais il reste
faibles. Les chefs d'exploitation ne représentent que 5,4 % de l'
ble des candidats à l'aide accordée par le F.A.S.A.S.A. aux mutan
agricoles ; ces candidats sont essentiellement des aides-familiau
(86,2 %). Si les salariés agricoles ne sont pas beaucoup plus nom
que les chefs d'exploitation (8,4 %) c'est parce que la règlement
leur a été défavorable jusqu'à présent.

L'effectif des exploitants qui ont sollicité les allo
tions spéciales de conversion est inégalement faible dans l'espac
est très variable non seulement d'une région à l'autre (entre un

de 7 pour la Région Parisienne et un maximum de 238 pour la Bret
les régions de Bretagne, Midi-Pyrénées, Pays de Loire et Aquitai
totalisent 43,5 % de l'effectif national) mais, pour une même ré
d'un département à l'autre (à l'intérieur de la Bretagne, il est
12 en Ille-et-Vilaine et de 116 dans le Finistère ; carte jointe
pour un même département, d'un canton à l'autre (plusieurs canto
Finistère n'ont qu'1 ou 2 candidats alors que quelques-uns en on
dizaine). Ces différences dans l'espace ne résultent pas seulem
des écarts dans le nombre total des chefs d'exploitation selon l
zones puisque le canton finistérien de Plogastel - St-Germain a
12 candidats alors que 46 départements n'ont qu'un effectif comp
entre 0 et 10 (carte jointe).

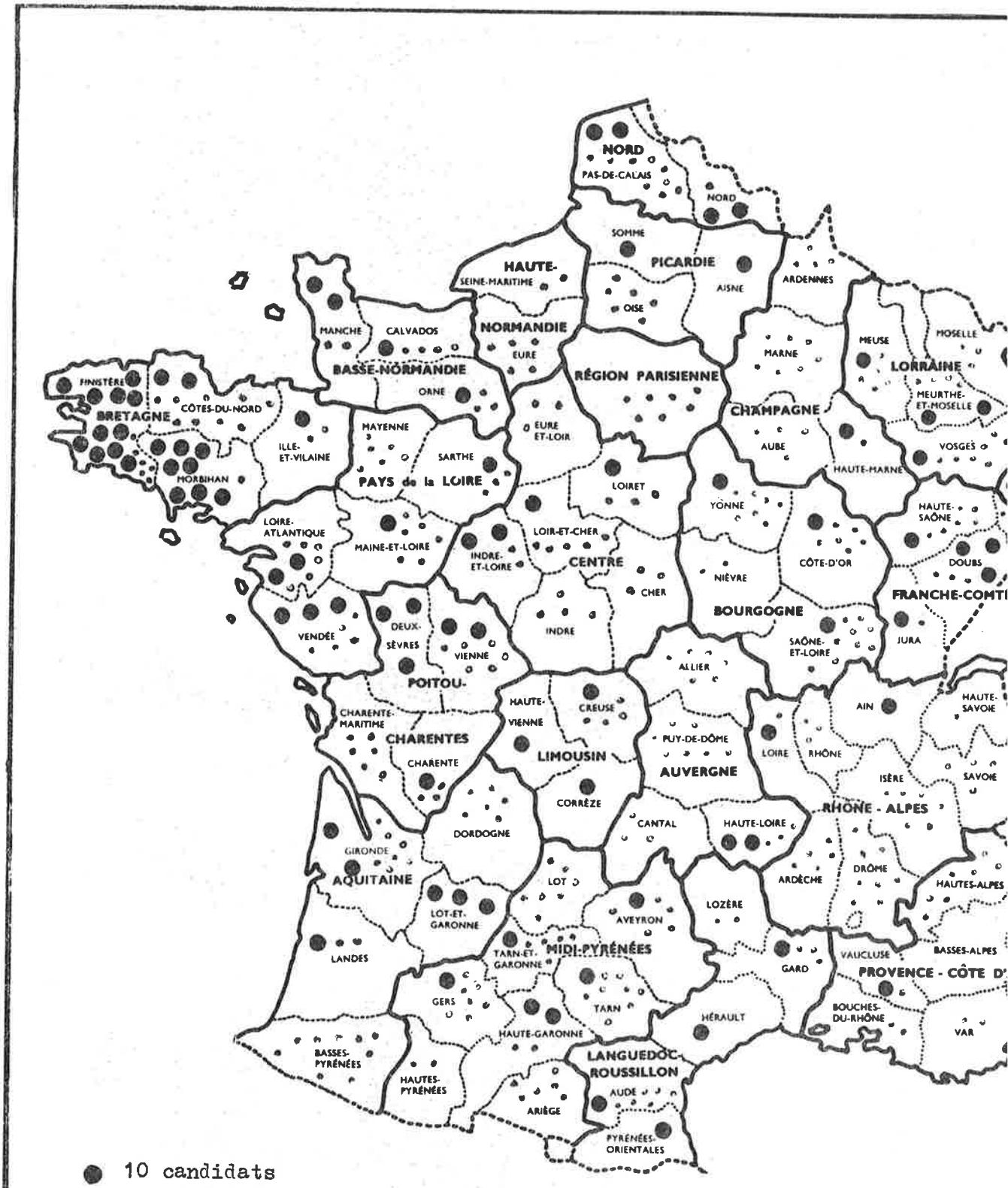
Tableau n° 3 - Effectif des chefs d'exploitation candidats à l'aide acco
le FASASA aux mutants agricoles : demandes présentées et
acceptées au 31/12/67.

	demandes présentées au 31/12/67 (a)			demandes acceptées au 3		
	TOtal des demandes (1)	demandes émanant d'exploitants(2)	% (2)/(1)	Total des demandes (3)	demandes émanant d'exploitants (4)	(4
Région Parisienne	83	7	8,4	55	6	
Champagne	492	26	5,3	367	23	
Picardie	360	26	7,2	285	21	
Hte_Normandie	195	7	3,6	158	8	
Centre	1 116	60	5,4	889	48	
Nord	658	50	7,6	564	45	
Lorraine	503	59	11,7	399	45	
Alsace	91	9	9,9	87	7	
Franche_Comté	758	61	8,0	637	55	
Bsse_Normandie	1 083	49	4,5	751	46	
Pays de la Loire	2 981	96	3,2	2 464	82	
Bretagne	4 612	238	5,2	4 113	221	
Limousin	533	34	6,4	482	24	
Auvergne	718	39	5,4	655	37	
Poitou_Charentes	1 276	75	5,9	1 122	68	
Aquitaine	1 196	84	7,0	979	75	
Midi-Pyrénées	1 857	102	5,5	1 404	87	
Bourgogne	603	54	9,0	461	49	
Rhône_Alpes	2 086	48	2,3	1 713	42	
Languedoc	435	51	11,7	372	48	
Provence_Côte d'Azur	344	23	6,7	282	17	
FRANCE	21 980	1 198	5,4	18 239	1 054	

(a) il s'agit des demandes qui ont été reçues à Paris au 31/12/67
Source : C.N.A.S.E.A.

Chefs d'exploitation candidats à l'aide accordée par la F.A.S.A.S.A. aux mutants agricoles : répartition selon les départements d'origine

(1964 - 1967)



Source des données: Statistique Agricole Annuelle de 1968, p. et suivantes.

Quant aux candidatures acceptées, elles s'établisse
au 31 décembre 1967 à 1 054 pour les exploitants dans l'ensemble
de la France (tableau n°3) contre 16 644 pour les aides-familiau
et 541 pour les salariés agricoles. Le pourcentage de refus est
exemple de 12,1 % pour les exploitants bretons. Acceptation de d
et mutation ne sont pas totalement liées. Ainsi pour la Bretagne
sur 100 candidats dont la demande a été acceptée, 11,7 % n'ont pa
muté ; sur 100 mutants, 10,9 % ont eu leur demande refusée (7, p

L'action du F.A.S.A.S.A. ne concerne qu'une très fai
fraction des exploitants agricoles qui changent d'emploi bien qu
ceux-ci soient peu nombreux. Parmi les exploitants des Côtes-du-
qui se sont convertis en 1966 et 1967, 6 % seulement ont bénéfic
de l'aide à la formation du F.A.S.A.S.A. (7, p.33)(1) Mais ce pour
ne peut être extrapolé aux autres départements puisque le nombre
exploitants qui changent d'emploi et l'effectif de ceux qui suiv
formation de conversion sont inégaux selon les zones.

Enfin compte tenu des conditions d'âge et de surface
doivent être remplies pour bénéficier des allocations spéciales
conversion, l'intervention du F.A.S.A.S.A. ne concerne que certa
catégories d'exploitants mutants. Ceci étant et à l'instar de ce
a été observé pour la population générale des exploitants mutant
l'influence exercée par l'âge et le mode de faire-valoir sur l'i
des transferts se manifeste encore dans la sous-population des e
tants candidats aux aides à la mutation (7, p.20 et suivantes).
population comporte aussi une proportion de célibataires relativ
élevée (7, p.28).

---

(1) L'action du F.A.S.A.S.A. porte sur une fraction plus élevée
familiaux mutants. Pour quelques données générales sur cette acti
voir un document interne du C.N.A.S.E.A. intitulé "Note sur l'éva
de l'exode agricole masculin", juillet 1969, p.9.

Si le pourcentage des mutants agricoles qui cherchent se former avant de changer d'emploi est très faible pour les chef d'exploitation et plus réduit que pour les autres travailleurs ag coles, si le comportement normal des exploitants agricoles consis à ne pas changer d'emploi même quand ceci est possible à faible d tance, quelles en sont les raisons ?

D - POURQUOI LA MOBILITE PROFESSIONNELLE DES EXPLOITANTS AGRICOL EST-ELLE RARE ?

Quel que soit le statut professionnel du travailleur cole, le changement d'emploi se réalise d'une part à condition q emploi non agricole soit offert, d'autre part parce qu'il existe motifs, économiques ou autres, à quitter l'emploi agricole, enfi que le transfert professionnel soit source de coûts, monétaires autres. Puisque la mobilité est bien moindre chez les exploitant agricoles que chez les autres travailleurs agricoles, il faut su pour les premiers que les emplois non agricoles sont moins acces ou bien que les motifs de quitter l'agriculture sont moins nombr ou moins forts, ou bien encore que les coûts et obstacles des tr sont plus importants.

Dans cette optique il y a lieu d'examiner successive quels motifs de changement d'emploi déclarent les exploitants m puis quels sont les facteurs explicatifs des comportements des tants non mobiles.

1 - Pourquoi les exploitants qui ont changé d'emploi l'ont-ils

Quelle que soit l'enquête à laquelle on se réfère : effectuée par M. FAISAN en 1960 auprès de candidats et stagiair d'origine agricole dont 19 sont d'anciens chefs d'exploitation

celle faite en Bretagne en 1969 auprès des candidats aux aides du F.A.S.A.S.A. (7, p.29 et suivantes) ou celles réalisées en Belgique (8, p.52) et aux Etats-Unis (13, p.421), il apparaît chaque que les motifs invoqués sont très variés mais que le motif princ de la mutation professionnelle est, dans au moins 50 % des cas, l suffisance du revenu d'activité obtenu dans l'agriculture. Dans réponses cette insuffisance est souvent liée à la faible surface exploitations ; les mutations sont effectivement les moins rares les exploitants qui ont les plus petites surfaces. Les bas reven sont source de bas niveau de vie surtout quand la taille de la f est élevée.

Pour les aides-familiaux et les salariés agricoles, désir d'accroître le revenu est aussi le plus souvent le motif p cipal de mutation (9, p.126 - 127). Mais d'autres raisons sont p fréquemment invoquées par les chefs d'exploitation que par les a actifs agricoles. Ainsi en est-il du manque de capitaux (9 p.130 et surtout de motifs liés au fermage tels que la vente de l'expl tation, la reprise par le propriétaire, le non-renouvellement du En Bretagne les mutants ex-fermiers déclarent de tels motifs dan 26,1 % des cas de réponses simples et 12,4 % des cas de réponses multiples (7, p.30).

D'autres raisons encore sont en partie liées à l'âge et interviennent de ce fait plus souvent chez les chefs d'exploi Les changements d'emploi des exploitants bretons sont motivés pa de santé dans 15,9 % des cas de réponses simples et 17,7 % des c réponses multiples. Ces exploitants ont encore muté quand étant bataires, ils ont perdu l'espoir de se marier s'ils restent agric ou ne peuvent assumer seuls les travaux de l'exploitation.

Ainsi, un certain nombre de transferts d'exploitants coles sont dûs à des facteurs spécifiques et relativement contra mais le plus souvent le motif essentiel est, comme pour les autr vailleurs agricoles, l'insuffisance du revenu agricole. Les sala

ouvriers agricoles sont peut être plus fréquemment plus bas que
revenus agricoles des exploitants. Mais dans les ménages d'explo
la faiblesse du niveau de vie est généralement commune au chef d
tation et à la main-d'oeuvre familiale. Or parmi les exploitants
revenus, seule une toute petite minorité est mobile ; pourquoi n
est-il pas autrement alors que l'objectif poursuivi par la major
des mutants est atteint ? En effet en Belgique la très grande ma
des anciens exploitants ont déclaré que le revenu perçu au momen
interviews "dépassait" (sans autres précisions) celui qu'ils obt
dans l'agriculture (8 p. 60) (1), et plus des deux tiers ne voud
pas revenir à l'agriculture spécialement parce qu'ils gagnent da
qu'auparavant (8 p.75).

2 - Pourquoi les exploitants qui ne changent pas d'emploi ne le
pas alors qu'ils n'obtiennent dans l'agriculture que de faibles

Dans l'enquête faite en Angleterre, la grande majori
exploitants interrogés rejettent l'idée de prendre un autre méti
(10, p.254). L'auteur de l'étude conclut en relevant que ceux qu
raient muter ne le veulent pas et que ceux qui le voudraient ne
pas? Une telle distinction semble trop brutale pour pouvoir s'ap
au cas des exploitants français non mobiles. Tantôt ceux-ci sont
à exercer un emploi non agricole, mais probablement plus souvent
ne le souhaitent pas alors même qu'ils en ont la possibilité (2)

(1) Dans l'enquête relative aux exploitants mutants de Bretagne
été candidats à l'aide du F.A.S.A.S.A. il a été vérifié que lors
interviews, les taux d'équipement ménager étaient beaucoup plus
qu'avant la mutation (7, p.46). Mais cette population dont le plu
nombre ont reçu une formation de conversion n'est pas représenta
de l'ensemble des exploitants mutants. Notons qu'1,5 % seulement
mutants interrogés percevaient un salaire équivalent à celui d'u
rémunéré sur la base du S.M.I.G. pendant 40 heures par semaine.
(2) Une analyse générale des coûts et obstacles des mutations pr
sionnelles agricoles a été faite dans un travail précédent (18,
partie) ; nous essayons ici de mettre l'accent sur un certain no
données spécifiques aux chefs d'exploitation.

a) Les inaptitudes à exercer des emplois non agricol

L'inertie professionnelle est d'abord en partie due l'impossibilité d'accéder aux emplois non agricoles. Puisque les travailleurs agricoles autres que les exploitants sont proportio ment plus mobiles, il faut supposer qu'un grand nombre d'emplois agricoles ne peuvent être tenus par les exploitants. Ceci se vér partie en raison de l'âge élevé des chefs d'exploitation et de l faible niveau de formation générale.

Sans doute l'exploitant a pu acquérir une expérience sionnelle dans l'exercice de l'emploi agricole, mais celle-ci es rarement utile hors de l'activité de production agricole. Le fai niveau de formation générale des chefs d'exploitation constitue obstacle fondamental à l'accès à un grand nombre de métiers non coles (1). La formation de conversion constitue un moyen d'élarg l'éventail des professions que les exploitants seraient aptes à exercer. Mais nous avons vu qu'il est exceptionnel qu'ils suiven telle formation.

Les aides-familiaux et les salariés agricoles n'ont aussi reçu aucune formation avant de muter. Mais lors de l'embau les employeurs non agricoles, et en particulier les industriels, les préférer aux exploitants puisqu'ils ont tendance à recherche main-d'oeuvre jeune, même dans les cas où il n'y a pas de limite d'âge au recrutement (15, p.259-260). Précédemment nous avons ef vement observé que l'intensité des transferts d'exploitants diminu l'âge augmente.

---

(1) Ceci est suffisamment connu pour qu'il soit nécessaire de fa de nombreux chiffres. Indiquons seulement que selon les déclarati tes au recensement démographique de 1962, il est encore très exc en France qu'un chef d'exploitation agricole ait acquis un diplô de la scolarité primaire. Parmi les "agriculteurs exploitants" (d'exploitation et aides-familiaux) âgés de 35 à 54 ans en 1962 (la très grande majorité des cas chefs d'exploitation), 0,8 % ont B.E.P.C. ou B.E., 0,5 % le baccalauréat ou un brevet supérieur, un diplôme d'études supérieures, et 0,3 % un C.A.P., 0,1 % un bre professionnel, 0,1 % un brevet d'enseignement technique (pourcent calculés sur le total des effectifs, y compris les cas d'absence déclaration de diplômes).

Du fait des handicaps d'âge élevé et d'absence de qu
cation professionnelle, il y a sans doute aussi inaptitude à exe
des emplois autres que ceux qui sont les moins rémunérés. Ainsi
se trouverait en fait justifiée sur le plan des revenus, car la
ne contribuerait que trop peu à faire accroître la rémunération
vité. Il faut peut-être remettre en cause partiellement une tell
nion qui n'a jamais été étayée sur l'observation des faits. Elle
est valable lorsque le chef d'exploitation avait dans l'agricult
comme revenu
le niveau du S.M.A.G. et que son coût d'opportunité était seulem
égal au S.M.I.G. (1). Mais les revenus des polyproducteurs situé
moins de 20 ha ne sont-ils pas souvent extrêmement bas, et même
l'exploitant ne peut accéder qu'aux emplois non agricoles mal ré
l'élévation de revenu ne reste-t-elle pas encore importante ?

Dans certains cas, un accroissement de ressources pe
obtenu sans mutation professionnelle proprement dite mais par ad
seulement à une activité principale de chef d'exploitation d'un
secondaire agricole ou non agricole, cet emploi étant temporaire
permanent (2). Une autre situation qui est relevée dans l'enquêt
anglaise est celle dans laquelle les exploitants agricoles croie
que, hors de l'agriculture, l'augmentation du coût de la vie ann
le bénéfice du gain de revenu que permettrait la mobilité profes
(10, p.280).

De toute façon, ainsi qu'il a été constaté aux Etats
(12, p.421), pour un certain nombre d'exploitants aucun écart de
ne peut être assez grand pour compenser la préférence accordée à
tivité professionnelle agricole.

---

(1) Au temps où le S.M.I.G. était supérieur au S.M.A.G., l'écart
restait faible.

(2) Pour quelques données sur les déplacements saisonniers de tr
d'exploitants agricoles bretons, voir J. LE BIHAN, Notes sur les
tions saisonnières de travail en provenance de Bretagne, Economi
n°57, juil. sept. 1963, pp.41-60.

b) L'attachement à la profession

La cause est entendue : la sentimentalité prévaut co
la rationalité économique (21, p.361). Notre but n'est pas de fa
une étude particulière du système de valeurs des chefs d'exploit
Notons seulement que selon une enquête d'opinion réalisée par
l'I.F.O.P. à l'échelon national en 1962, 84 % des exploitants in
rogés ont déclaré aimer leur métier (11, p.5). Relevons aussi qu
telle attitude est en partie faite d'une recherche d'une activit
indépendante (les exploitants mutants deviennent le plus souvent
salariés, 7, p.40); et se trouve liée d'autre part à une répuls
particulière à l'égard du travail en usine surtout quand il faut
devenir manoeuvre, ce terme étant pris dans le sens général d'ou
non qualifié. Les exploitants ne sont pas pour autant prêts à bé
des facilités qui leur sont offertes pour suivre une formation d
version alors même qu'il est établi que celle-ci est le plus sou
source de promotion hors de l'agriculture ; parmi les mutants de
tagne qui ont été candidats à l'aide du F.A.S.A.S.A. et qui ont
stage de formation, 67,6 % ne sont pas ouvriers non qualifiés au
où ils ont été interrogés (7, p.40). Mais d'autres facteurs inter
en particulier les coûts d'ordre immatériel qu'implique l'appren
sage d'un nouveau métier.

L'idée que nous voudrions ici souligner sur le thème
l'attachement à la profession agricole est qu'en France, ce senti
sans doute entretenu directement ou indirectement par le manque d
mation sur le réemploi et par certaines mesures de politique écon

Le manque d'information sur le réemploi n'est pas pro
aux chefs d'exploitation agricole mais prend diverses formes pou
ces derniers. Tout d'abord, selon l'enquête précitée de l'I.F.O.P
61 % des exploitants français n'ont jamais eu l'idée de faire aut
chose. Cette observation est essentielle car elle signifie qu'un
grand nombre d'exploitants ne se considèrent même pas concernés p
mutation professionnelle. Ensuite 58 % ont déclaré qu'ils trouver
difficilement à exercer une autre profession s'ils devaient chang
d'emploi. Cette opinion est en partie justifiée compte tenu de ce

vient d'être dit sur certaines impossibilités d'accès aux emploi
agricoles. Il faut ajouter que les difficultés de placement sont
grandes dans l'état actuel d'inorganisation du marché du travail.
Mais ces difficultés semblent souvent surévaluées dans l'esprit d
exploitants. Comme la plupart de ceux-ci sont complètement ignor
des réalités de l'emploi non agricole, leurs comportements sont
marqués par une croyance persistante à une évolution économique
caractérisée par un chômage en extension continue. Selon des enq
de l'I.N.E.D. sur l'information du public, si la crainte du manq
d'emploi existe dans toutes les catégories sociales, la peur de
le chômage se développer est toujours plus répandue chez les "cu
(exploitants et aides-familiaux) que dans l'ensemble de la popul
française (2,p.656 à 669 et 3,p.35-36).

et le manque d'accueil des autres acteurs ? Y a-t-il eu parfois information de la part des employeurs

La connaissance des possibilités de réemploi est sen
meilleure lorsque les usines s'implantent près des exploitations
coles.

Si la préférence pour la profession agricole est en
par l'ignorance des conditions et des possibilités de conversion
peut aussi plus facilement subsister compte tenu de certaines in
tions de l'Etat. Ainsi la politique de redistribution des revenu
va des "prix sociaux" au financement extra-professionnel du régi
sécurité sociale agricole constitue pour les exploitants agrico
garantie de pouvoir continuer à rester agriculteurs en obtenant
revenu total minimum. La politique du crédit agricole joue auss
le sens d'un enracinement dans l'agriculture. Il a été montré que
priétaires-exploitants sont moins mobiles que les fermiers. Sel
données dont on dispose, l'une des explications est que celui q
les terres qu'il cultive n'est pas soumis au risque d'expulsion
l'accession à la propriété des terres exploitées est favorisée
l'octroi de prêts de longue durée à faibles taux d'intérêts. Ra
que jusqu'en 1965, l'attribution de ces prêts n'était pas subor
une amélioration des structures de production ; même depuis lor

régime des prêts fonciers individuels à long terme est conçu co
un moyen de "fixation de la population active jeune" (1) et (2).
Enfin remarquons que le nombre de ceux qui bénéficient des aide
F.A.S.A.S.A. relatives aux réinstallations à la terre, est plus
que l'effectif de ceux qui obtiennent les aides aux mutations p
sionnelles. Au cours des quatre années de la période 1964 - 196
que 1 054 exploitants ont eu leur demande d'aide du réemploi ac
à peu près 4 000, donc quatre fois plus, ont perçu les avantage
bués au titre des "migrations rurales" et des "mutations et conv
d'exploitation" (3). Ceci est en partie la conséquence des condi
dans lesquelles la législation du F.A.S.A.S.A. a été appliquée,
s'agisse des exploitants ou des autres travailleurs agricoles :
possibilités réelles de maintien dans l'agriculture sont toujour
prises en considération avant de favoriser les mutations profes
nelles" (4).

---

(1) Une étude a été faite aux Etats-Unis pour déterminer l'impac
de la politique des prêts à la production (opposés aux prêts à l
priation des exploitations) sur l'effectif des actifs agricoles
salariés. Les analyses statistiques sur lesquelles elle s'appuie
contredisent pas l'hypothèse selon laquelle cette politique rédu
mutations professionnelles de ces actifs. R.F. JONES, The impact
government-subsidized farm-operating loans on family labor emplo
in agriculture, Journal of Farm Economics, vol. 48 n°5, déc. 196
pp. 1216 à 1221.

(2) expression utilisée par J.M. DAUZIER, Directeur général adjo
la Caisse Nationale de Crédit Agricole, dans une note intitulée
Crédit agricole et l'évolution du financement de l'agriculture",
Rurale, n°s79-80, 1 et 2ème trimestre 1969, p.249 - 255 (p.251).
fixation n'est pas souligné dans le texte d'origine.

(3) 1487 (dont environ 60 % d' anciens exploitants) pour les mig
rurales et 2 422 pour les mutations et conversions d'exploitatio
Statistique Agricole Annuelle de 1968, p.45.

(4) note d'orientation du Conseil d'Administration de l'A.M.P.R.
4 Février 1964.

Les développements précédents tendent à confirmer l'h
thèse selon laquelle le plus grand nombre de chefs d'exploitation
cole manifestent une inertie professionnelle d'ordre volontaire.
effet le comportement de ces travailleurs apparaît essentiellement
par l'attachement qu'ils portent à leur emploi. Nombreux sont ceu
ne se posent même pas le problème du réemploi hors de l'agricultu
telle attitude peut surprendre quand elle est le fait d'exploitan
à très faible niveau de vie. Mais pourquoi en serait-il autrement
ceux-ci ignorent les possibilités de réemploi ou n'ont à ce sujet
des idées fausses, puisqu'aussi de nombreuses interventions de l'
ont pour résultat de permettre de continuer à rester chefs d'expl
tion ; et certaine de ces mesures ont une finalité peu discutabl
qu'elles cherchent à réduire les inégalités sociales, mais les p
sociaux sont aussi des pris dits politiques et d'aucuns souhaite
poser le problème agricole en termes de problème de civilisation

Compte tenu des aspirations professionnelles des exp
le système mis en place pour permettre aux travailleurs qui chan
d'emploi d'acquérir une nouvelle qualification ne concerne presq
pas les chefs d'exploitation agricole ; et, dans une zone donnée
volume des mutations professionnelles des travailleurs étudiés
peu lorsque s'accroît l'offre locale d'emplois non agricoles. Ce
à affirmer que l'inertie professionnelle des exploitants est en
partie indépendante des obstacles liés à la mobilité géographiq

Si l'immobilité professionnelle tient d'abord à la
de se maintenir dans l'emploi occupé, les changements d'emploi
pondent assez souvent à une quasi-expulsion hors de l'agriculture
le revèle l'analyse des motifs déclarés de mutations.

décrire

Quand à la description des modalités de transferts,
montre que les exploitants mutants continuent souvent à vivre d
leur milieu rural d'origine, sinon à occuper leur logement anté
(7, p.43 et suivantes, 8, p.46). Le mode de vie antérieur est

mieux perpétué lorsque le mutant ne réalise qu'une mobilité incom
en conservant à titre secondaire une activité d'exploitant agrico
Mais ce comportement va à l'encontre de l'amélioration des struct
exploitations agricoles qui est attendue de la mobilité professio

(1) étant entendu que la mutation professionnelle est tantôt la ca
tantôt la conséquence de la libération des exploitations.

II - LA MOBILITE PROFESSIONNELLE DES CHEFS D'EXPLOITATION AGRICOLE ES INCOMPLETE

Le problème de l'accélération du rythme de concentration de tions agricoles a été soulevé en introduction. La mobilité profession exploitants agricoles peut jouer un rôle spécifique à cet égard. En l d'une telle mobilité, les exploitations ne sont rendues disponibles q de la cessation totale d'activité (1). En outre le chef d'exploitatio en cours de vie activeun demandeur potentiel de surface à cultiver ; changement de métier contribue à réduire la demande d'exploitation et Enfin l'éventualité d'une absence de successeurs familiaux, est plus dans le cas de la mobilité professionnelle que dans le cas d'une imm maintenue jusqu'à la retraite car la probabilité est très forte que l fants d'exploitants mutants choisissent de travailler hors de l'agricu

Mais l'influence que la mobilité professionnelle des chefs d tation exerce en fait sur le rythme de concentration des exploitations limitée non seulement parce qu'elle est rare mais parce que l'adoptio emploi non agricole s'accompagne souvent d'un maintien d'une activité tant exercée à titre secondaire. Si tous les exploitants mutants conti à occuper entièrement leurs exploitations, l'effet du transfert profes sur l'évolution des exploitations agricoles serait nul. Inversement si exploitations étaient entièrement libérées lors des mutations professi sans que les mutants reprennent d'autres exploitations, l'amélioration des structures de production serait maximale, l'amélioration effective fonction de la demande de surface à exploiter. La proportion d'exploit mutants qui restent titulaires à titre secondaire d'une unité de produ agricole apparaît ainsi comme la première donnée à considérer pour déte dans quelle mesure une accélération des transformations structurelles d teur agricole est liée à la mobilité professionnelle des chefs d'exploi

Après avoir examiné les fréquences d'une telle mobilité incom nous en présenterons les facteurs explicatifs. Si la mobilité incomplèt constitue qu'une transition provisoire entre l'emploi agricole et l'emp non agricole, la libération des exploitations n'aura été que tempéraire

(1) ou bien lorsque les exploitants changent de statut tout en se maint dans l'emploi agricole. Mais une telle mobilité interne n'a pas les mêm fications d'emploi et de revenu que la mobilité externe.

retardée ; dans quelle mesure le maintien d'une activité de chef d'exploi est-il en fait durable ? (1)

Les exploitants qui, après avoir changé d'emploi principal, ce à être titulaires d'une exploitation agricole seront appelés ouvriers-pa dans la suite de cette note (2). Les ouvriers-paysans ainsi définis ne c qu'une catégorie d'agriculteurs à temps partiel ; les études générales c à l'agriculture à temps partiel ne fournissent pas de données particuliè nos ouvriers-paysans.

1 - La fréquence de la mobilité incomplète

Dans une perspective de libération éventuelle de terre consécu un changement d'emploi, il faut examiner combien d'exploitants mutants c une activité secondaire de chef d'exploitation, et quelle proportion des antérieurement occupées reste indisponible après le transfert profession

18,5 % seulement (44 sur 238) des mutants de Bretagne passés p sont restés titulaires d'une exploitation agricole (3). Mais la proporti pondante s'élève à 63,2 % (210 sur 332) parmi les exploitants mutants (h des Côtes-du-Nord (4). Un pourcentage encore plus élevé : 74,0 % (57 sur avait été observé pour les chefs d'exploitation travaillant comme ouvrier des usines nouvellement implantées en Bretagne (18, p 194). Selon les enq relatives à ces ouvriers d'usine, l'exercice à titre secondaire d'une ac d'exploitant agricole est un comportement spécifique des mutants anciens d'exploitation puisque cette forme de mobilité incomplète n'est le fait 4,1 % des ouvriers anciens aides-familiaux et anciens salariés agricoles

Si parmi les exploitants français qui changent d'emploi sans s l'aide du F.A.S.A.S.A. (c'est-à-dire parmi la majorité des exploitants m nombreux sont ceux qui deviennent ouvriers-paysans, il en est de même à

---

(1) Les développements qui suivent reposent souvent sur les résultats de tes bretonnes, résultats figurant dans la 2ème partie du compte rendu de tes réalisées en 1968 et 1969 (7) et données inédites provenant d'une ré tion partielle des enquêtes relatives aux ouvriers d'usine (16 et 17).

(2) Dans nos enquêtes de Bretagne, nous avons considéré que les mutants exploiter au moins 1 ha pour être qualifiés d'ouvriers-paysans.

(3) Dans cette source, ont été classés comme tels ceux qui ont déclaré q mes ou leur épouse tenaient toujours une exploitation.

(4) Ces ouvriers-paysans restent affiliés pour ordre à la Mutualité Soci cole et continuent à payer certaines cotisations.

72 % des mutants étudiés en Belgique continuent à entretenir une exploita titre accessoire (8 p. 46). En Italie, en République Fédérale d'Allemagne Pays-Bas on estime -mais il n'existe pas de statistique sur ce point- que souvent, l'abandon de l'agriculture n'est pas total lors des mutations de d'exploitation (6 p. 18, 22, 39).

La mobilité incomplète se trouve moins importante en surface qu tifs d'exploitants, cela pour deux raisons. Les superficies occupées avan tion étaient plus fréquemment plus petites chez ceux qui sont devenus ouv paysans que chez les autres mutants. En outre après la mobilité, il y a plus souvent réduction qu'accroissement des superficies détenues.

Les ouvriers-paysans continuent à exploiter les pourcentages su de l'équivalent des surfaces qui étaient occupées par l'ensemble des muta avant le changement d'emploi : 9,2 pour les mutants de Bretagne passés pa l'A.M.P.R.A., 42,8 pour les mutants des Côtes du Nord, et 44,6 pour les m ouvriers d'usine. 31,8 % des premiers, 31,4 % des seconds et 36,9 % des t ont réduit la surface de leur exploitation après le transfert professionn plus souvent, les ouvriers-paysans se trouvent sur des exploitations de m 10 ha (88,6 %, 78,5 %, et 82,4 %). La comparaison des répartitions des su occupées avant et après la mutation montre bien que le maintien d'une act chef d'exploitation chez certains mutants n'exclut pas toute libération d (tableau n° 4). Ceci a aussi été constaté en Belgique (8, p. 47)

Tableau n° 4 - Répartition des exploitations par classes de surface lors mobilité incomplète

		1 <5 ha	5 <10	10 <15	15 <20	20 et +
1) Mutants de Bretagne passés par l'A.M.P.R.A.						
Avant la mutation	nbre	11	24	8	-	1
	%	25,0	54,5	18,2		2,3
Après la mutation	nbre	18	21	4	-	1
	%	40,9	47,7	9,2		2,3
2) Mutants des Côtes-du-Nord						
Avant la mutation	nbre	29	93	49	27	12
	%	13,8	44,3	22,3	12,9	6,7
Après la mutation	nbre	69	96	26	14	5
	%	32,9	45,6	12,4	6,7	2,4
3) Mutants ouvriers d'usine en Bretagne						
Avant la mutation	nbre	15	19	13	6	4
	%	26,3	33,3	22,8	10,6	7,0
Après la mutation	nbre	29	18	6	4	-
	%	50,8	31,6	10,6	7,0	-

Quels sont les facteurs explicatifs de ces mutations incomplètes qui que peu ou pas du tout susceptibles de permettre une concentration d tations agricoles ?

2 - Les facteurs de mobilité incomplète

La pratique de la double activité est matériellement possi la conversion se réalise à proximité ou à courte distance des exploi d' origine. Ceci est l'une des raisons pour lesquelles la mobilité i est spécialement fréquente dans notre population d'ouvriers d'usine les mutants étudiés en Belgique. Mais l'absence de migration lointai elle seulement le maintien de l'activité d'exploitant ou la volonté ver cette activité explique-t-elle l'absence de migration lointaine déterminer, il faut rechercher quels objectifs poursuivent les exploi mutants lorsqu'ils prennent la décision de rester titulaires d'une ex

Selon l'analyse précédante, l'insuffisance du revenu agric tue le motif le plus fréquant du transfert professionnel. Dans l'en tive aux mutants de Bretagne passés par l'A.M.P.R.A. un tel motif es souvent invoqué par ceux qui sont devenus ouvriers-paysans que par l mutants. On sait aussi que la plupart des exploitants mobiles ne sui de formation de conversion et sont conduits de ce fait à occuper hor l'agriculture les emplois les moins bien rémunérés. Dès lors, ces mu sont-ils pas incités à adjoindre à leur emploi principal une activit daire d'exploitant qui constituera une source accessoire de revenus cette fois encore, le comportement des chefs d'exploitation mobiles miné à la fois par des motifs économiques et par d'autres motifs.

a - L'insuffisance des salaires non agricoles

Les ouvriers-paysans des enquêtes faites en Bretagne sont tous mariés, et la fréquence des ménages ayant à charge 3 enfants et plus élevée chez eux que dans les cas de mobilité complète (56,1 % c 48,2 % dans la population des mutants passés par l'A.M.P.R.A., 30,4 25,8 % dans celle des mutants des Côtes du Nord, 42,8 % dans celle d d'usine). Dans les Côtes du Nord, ce sont les mutants qui ont entre 3 ans qui sont le plus souvent ouvriers-paysans ; ce sont également eu

plus que les jeunes ou les vieux, ont une charge familiale en moyenne
importante. Ceci a pu conduire à rechercher des ressources de complém
l'exercice d'une activité agricole par les mutants eux-mêmes et par l
épouses fournit de telles ressources. On constate de fait que chez le
des ouvriers-paysans le taux d'activité est élevé (73,8 % dans l'enqu
des mutants passés par l'A.M.P.R.A., 89,8 % dans les enquêtes sur les
d'usine), leur emploi étant généralement agricole.

Quant au niveau des salaires obtenus hors de l'agriculture
ouvriers paysans, il dépend en partie de leur qualification. Or, la q
totalité des ouvriers d'usine étudiés n'étaient pas qualifiés ; il en
de même en Belgique (8, p. 56). Parmi les mutants passés par l'A.M.P.R.
proportion de ceux qui au moment des interviews, sont exploitants non
est plus élevée chez ceux qui sont restés exploitants à temps partiel
contre 35,0 %). Mais dans cette dernière population, les salaires obt
par les ouvriers paysans sont presque aussi souvent de même niveau qu
des autres mutants (moins de 900 F par mois dans 67,6% des cas contre
des cas), la durée hebdomadaire du travail étant un peu plus souvent
à 50 heures chez les premiers (37,8 % contre 35,5 %).

Ainsi l'exercice d'une activité secondaire de chef d'exploi
constitue un moyen d'accroître le niveau de vie des ménages qui ont l
d'enfants, le travail de l'épouse s'ajoutant à la double activité du
ménage. Ce niveau de vie doit être apprécié en fonction du montant des
ces disponibles par tête à un moment donné et aussi en fonction du deg
stabilité de ces ressources. La seconde activité du mutant et le trava
l'épouse permettent de compenser en partie les pertes éventuelles de
non agricole consécutives soit aux grèves, soit aux réductions d'horai
aux licenciements auxquels se trouvent particulièrement exposés les tr
leurs non qualifiés (1).

Subsistance ? Faible coût de l'entretien ?

Si les revenus exercent un tel rôle dans la pratique de la
incomplète, il est logique que les mutants passés par l'A.M.P.R.A. devi
moins souvent ouvriers-paysans que les autres mutants puisqu'une minor
seulement d'entre eux sont ouvriers non qualifiés (37,5 %). Mais dans
la conservation d'une activité d'exploitant a été déconseillée aux mut

(1) Voir sur ce point la référence 18 p. 176-179

comme contraire à l'objectif de restructuration des exploitations qu
le F.A.S.A.S.A. (1).

D'autres facteurs encore interviennent pour déterminer cet
quence de mobilité incomplète dans une population donnée d'exploitan
L'enquête belge le fait apparaître: si la recherche du gain accessoir
que dans environ 3 cas sur 4 (74 %) le maintien d'une activité d'exp
d'autres motifs sont invoqués, en particulier l'occupation et les lo
(17 %); (8, p. 48).

b - Autres facteurs

Nous retrouvons ici les satisfactions non monétaires retir
travail de la terre, spécialement par les propriétaires-exploitants.
priété du fonds de terre permet aussi de se maintenir sur l'exploita
précédemment occupée alors qu'une telle possibilité n'existe pas pou
fermiers quand ils ont été directement ou indirectement évincés et i
été souligné que de telles évictions expliquent la mobilité des ferm
dans quelques cas.

Selon les faits observés en Bretagne, la proportion de ceu
après la mutation, sont ouvriers-paysans est plus élevée chez les pr
res que chez les fermiers : 45 % contre 14 % pour les mutants candid
l'aide du F.A.S.A.S.A. ; 70,5 % contre 62,6 % pour les mutants des Cô
Nord, mais dans cet exemple le mode de faire_valoir avant la mutatio
souvent imprécisé ; 73,5 % contre 69,1 % pour les ouvriers d'usine.
comme sur 100 ouvriers-paysans, plus de la moitié étaient fermiers av
transfert professionnel, les facteurs liés à la propriété ne constitu
qu'une catégorie des déterminants de la mobilité incomplète.

---

(1) Les responsables départementaux des services de l'A.M.P.R.A. ont
souvent d'anciens syndicalistes du C.N.J.A. On connaît l'hostilité qu
feste cette centrale à l'égard des ouvriers paysans quant à la nouvel
règlementation de l'aide aux mutations professionnelles agricoles (dé
28 février 1969), elle dispose que les agriculteurs qui en bénéficien
peuvent conserver au maximum qu'une superficie pondérée de un hectare

La conservation d'une activité secondaire d'exploitant mar
parfois l'attachement à une activité et l'enracinement des propriét
ploitants, mais se trouve le plus souvent liée à l'insuffisance des
non agricoles. Les anciens aides-familiaux et les anciens salariés
deviennent ouvriers-paysans beaucoup moins souvent que les anciens
d'exploitation parce qu'ils ne disposent pas avant la mutation d'un
de terre ni d'un capital d'exploitation, et parce qu'étant jeunes et
taires, ils ont moins besoin d'une source accessoire de revenus et a
moins le métier de la terre.

Compte tenu des objectifs poursuivis dans la conservation
activité d'exploitant, est-il probable qu'un tel maintien dure au-de
la période transitoire du changement de métier ?

3 - La mobilité incomplète n'est-elle que provisoire ?

Les opinions sur ce point divergent et nos données ne perm
pas d'avancer une réponse sûre car elles ne portent que sur des muta
n'ont changé d'emploi principal que depuis un nombre restreint d'ann
notre connaissance, aucune observation sur l'évolution de longue dur
n'a été faite -(1).

Dans les enquêtes réalisées en Bretagne, quelques indices
montrer que la conservation d'une activité d'exploitant à titre seco
est le plus souvent appelée à durer au-delà de la période transitoir
changement de métier. Ainsi les ouvriers-paysans sont plus souvent p
des terres qu'ils exploitent après la mutation qu'auparavant. Alors
surface occupée par les ouvriers-paysans qui ont été candidats à l'a
F.A.S.A.S.A. a diminué de 18,5 % à la suite du changement d'emploi principal,
face appropriée s'est accrue de 11,5 %. Dans cette même population,
vriers-paysans, contrairement aux autres mutants, ont le plus souvent
la totalité de leur matériel. Quant aux ouvriers d'usine qui ont réa
mobilité incomplète, à peu près le 1/5e (11 sur 57) ont acheté du ma
depuis leur entrée dans les établissements étudiés. Enfin ces dernie

(1) L'auteur de l'enquête belge soulève seulement la question de savo
double activité est provisoire ou durable (8, p. 86). Quant à la synth
cente de l'évolution de l'emploi agricole dans les pays de la C.E.E.,
contente aussi d'évoquer le problème (6, p. 39). Enfin les résultats
consacrées à l'agriculture à temps partiel ne sont pas nécessairement
pour les seuls mutants agricoles qui deviennent ouvriers-paysans.

interrogés sur leur intention de rester dans l'avenir chefs d'exploi
ont déclaré dans 4 cas sur 5 souhaiter le demeurer.

La libération des exploitations ou d'une partie des terres
moins temporairement retardée. L'est-elle jusqu'à la cessation total
vité, auquel cas l'intérêt du transfert professionnel des exploitant
très faible du point de vue de la restructuration des exploitations ?
vité secondaire de chef d'exploitation constitue un facteur durable
té d'emploi et de revenu, et le type de loisir que représente pour c
une telle activité peut être désiré jusqu'à un âge avancé. Mais lors
l'âge augmente, les charges familiales et donc le besoin d'une double
diminuent, et l'alternance d'activité devient davantage une source d
ge. Il est donc probable que dans la longue durée une évolution se p
vers une extensification de la production ou une réduction des surfa
pées, conformément aux tendances amorcées dès après la mutation prof
le. Dans l'exemple des ouvriers-paysans qui avaient été candidats à
du F.A.S.A.S.A., à une diminution de surface de 18,5 % a déjà corres
une réduction de cheptel laitier de 37 %.

. .

Au moins dans le moyen terme, la mobilité professionnelle
chefs d'exploitation n'entraîne pas toujours la libération des explo
ou celle des terres. De plus les exploitations ou les terres libérée
suite des transferts n'alimentent pas nécessairement un processus de
tration des exploitations. L'éventualité d'une telle concentration d
de l'état de la pression démographique agricole. Cette pression dém
que reste-t-elle encore maintenant d'un niveau tel qu'un faible degr
ment de concentration est atteint lorsque les exploitations sont lib

Les faits suivants ont été observés en Bretagne, où les ef
de travailleurs agricoles sont encore nombreux, dans l'exemple des m
candidats à l'aide du F.A.S.A.S.A. . Sur 100 hectares occupés par ce
avant les transferts professionnels, 9 sont encore exploités par eux
les transferts, 38,6 constituent encore des unités autonomes de prod
dont la surface ne s'est pas accrue, 50 ont été adjoints à des explo
dont la superficie a été ainsi augmentée, et enfin 2,4 ne sont plus

pour la production agricole. Sur 100 exploitations initiales, 17,3 s
encore exploitées par les mutants, 31,2 sont restées des unités auto
de production dont la surface ne s'est pas accrue, 49,4 ont été abso
d'autres exploitations dont la superficie a été augmentée, et enfin 2
sont plus des unités de production agricole. Comme quelques mutants
une autre exploitation après avoir libéré la leur, le rapport solde
exploitations disparues/exploitations libérées s'établit à 61,6. Ain
sultat recherché au tâtre du F.A.S.A.S.A. est en grande partie obtenu puisq
plupart des mutants ont libéré leur exploitation et que les exploita
ainsi libérées ont dans plus de la moitié des cas contribué à un pro
concentration (1).

Mais comme très rares ont été jusqu'à présent les exploit
ont muté en bénéficiant des aides du F.A.S.A.S.A., cet organisme a tr
contribué à faire évoluer les structures des exploitations agricoles
voie de la mobilité professionnelle des chefs d'exploitation. D'aill
semble que l'A.M.P.R.A. ait eu pour souci essentiel d'éviter "l'écré
elle s'était donnée pour mission d'informer les personnes sous-emplo
l'agriculture sur les possibilités générales de reconversion profess
dans les secteurs para-agricoles et extra-agricole, en veillant à évi
plus possible les dépaysements et à ne pas priver l'agriculture des
futurs exploitants et salariés nécessaires à son évolution" (2) Par
l'aide à la mutation professionnelle n'a été le plus souvent accordé
présent aux chefs d'exploitation que lorsque leur surface était infé
aux superficies dites de référence. C'était ainsi limiter le potenti
concentration des surfaces alors que le but explicitement assigné au
est l'accélération (pendant une période de douze années) de la restr
des unités de production agricole. Les superficies de référence étan
faibles là où la pression démographique est la plus forte, le potenti
concentration se trouvait plus limité là où les structures de produc

(1) Cette observation n'implique pas que soit considéré comme satisf
rythme actuel de restructuration des exploitations
(2) Selon la note d'orientation du conseil d'administration de l'A.M.
a déjà été citée.

avaient le plus besoin de s'agrandir (1) ; il était par exemple plus aux exploitants de l'Aisne qu'à ceux du Morbihan d'obtenir l'aide des publics (2).

Aucune statistique ne permet de répartir les libérations d' tions survenues au cours d'une période donnée selon les évènements dé ques et professionnels auxquels ces libérations sont liées : décès, r changements de statut professionnel à l'intérieur de l'agriculture, m professionnelle, émigration hors du territoire considéré. Mais il est que la mobilité professionnelle des exploitants agricoles n'a joué ju sent qu'un rôle négligeable comme facteur d'accélération de la concen des exploitations puisqu'elle est restée rare, qu'elle a été surtout de petits exploitants et qu'elle a été le plus souvent incomplète. El plutôt pour effet de contribuer à l'extension du sous-secteur agricole ploitations dites à temps partiel.

Même lorsque les transferts des travailleurs considérés ne gnent pas d'une libération immédiate et d'une disparition de leurs ex tions, ils exercent un effet bénéfique d'un strict point de vue agric puisqu'ils font diminuer le nombre d'exploitants pauvres. Mais l'ampl tel résultat n'est qu'à la mesure d'une faible intensité de mutations

(1) La nouvelle réglementation de l'aide aux mutations professionnell (décret du 28 février 1969) a supprimé les conditions restrictives de dans les zones à économie rurale dominante.
(2) Les superficies de référence varient entre 11 ha et 40 ha dans les régions agricoles naturelles de l'Aisne mais ne sont que de 9 et 10 ha régions agricoles du Morbihan. Source : Journal Officiel du 17 juillet p. 6 163 et 6 183.

C O N C L U S I O N

L'inertie professionnelle relative des chefs d'exploitation apparaît comme une illustration typique des résistances psycho-sociol qui ralentissent la croissance et le développement économiques. Les ob principaux à une mobilité moins rare ne résident pas dans une insuffis offres d'emplois non agricoles, ni dans une inégale répartition géogra de ces emplois, ni dans une trop faible capacité d'accueil des centres mation de conversion. Les explications essentielles se trouvent dans l titudes à occuper des emplois non agricoles et plus encore dans le sys valeurs des travailleurs concernés.

Ceci vient appuyer davantage l'idée avancée par ailleurs (18 selon laquelle, au cours du développement économique, l'agriculture n' seulement un secteur mû, résiduel. Il ne s'agit pas de sous-évaluer le des facteurs exogènes dans l'évolution de l'agriculture, mais l'analys comportements d'emploi des chefs d'exploitation montre qu'à trop insis ces facteurs, on se condamne à mal comprendre les mécanismes de cette

Compte tenu des aspirations des exploitants en matière d'emp pouvoirs publics ont peu de moyens d'action pour faire changer l'ordre grandeur de leur mobilité ; sur ce point nous rejoignons en partie les clusions de l'enquête anglaise (10 p. 285). Il est difficile aussi d'o que les mutations professionnelles des exploitants deviennent plus souv complètes, car si la formation de conversion constitue indirectement u de mobilité incomplète, peu d'exploitants mutants acceptent de faire u pour apprendre un nouveau métier. Il résulte de ceci qu'à l'âge des st en mouvement, il n'est guère possible d'assurer une restructuration de tations agricoles dans des délais rapides.

Mais la marge d'intervention de l'Etat sur le rythme des tra professionnels des exploitants agricoles n'est pas nulle, tant est fra chez ces travailleurs l'ignorance des possibilités et des conditions d ploi. Cette ignorance engendre des préjugés contre des métiers tels qu

du bâtiment ou des mythes relatifs au chômage. D'un autre point de vue l'accession des exploitations à la propriété de leur fonds de terre se favorisée par une aide financière des pouvoirs publics, il faut être c que le statut professionnel de chef d'exploitation et spécialement le de propriétaire-exploitant constituent des facteurs de cristallisation sionnelle.

La planification française a pour rôle de rationaliser les i tions de l'Etat et aussi de réduire les résistances psycho-sociologiqu changement. On peut douter que l'institution du Plan ait contribué jus présent à modifier l'état d'esprit des exploitants agricoles quant aux fiérts professionnels. En tout état de cause, un résultat dans ce domai peut apparaître que dans la longue période car la mentalité actuelle t de très lointaines origines dans l'histoire rurale.

R E S U M E

L'adaptation de l'agriculture à la croissance économique ne se réaliser qu'imparfaitement si un certain nombre d'agriculteurs exc font preuve d'insuffisance de mobilité professionnelle. Une telle ine n'existe-t-elle pas chez les chefs d'exploitation agricole bien que c soient souvent pauvres dans de nombreuses régions ? Le déterminer imp d'examiner pour quels motifs les exploitants changent ou ne changent ploi, d'analyser leurs comportements lorsque des emplois non agricole offerts dans leur région d'origine : en outre les exploitants mutants rent-ils en fait leurs exploitations ?

Les faits en ces matières dans la mesure où oils sont connu sont le plus souvent que sur un plan local ; deux enquêtes ont été fa exemple en Bretagne en 1968 et 1969 pour des exploitants qui ont vhan ploi au cours des années récentes. Le rapprochement de diverses sourc françaises et étrangères, permet néanmoins de faire apparaître certai gularités : la mobilité réelle et potentielle des exploitants est rar toutes circonstances et les changements d'emploi restent souvent inco les mutants ayant tendance à xse maintenir à titre secondaire sur leu tation ; l'immobilité est surtout d'ordre volontaire.

Caractériser la rareté des transferts professionnels des ex permet d'en orienter la recherche de l'explication. Si le taux de mobi (ou proportion d'exploitants mutants) est faible dans l'ensemble de l tion des chefsd'exploitation, il varie selon l'âge des travailleurs co rés et selon la surface et le mode de faire-valoir des exploitations. quence des transferts diminue avec l'âge et quel que soit l'âge, elle rare dans les plus grandes catégories de surface et chez les propriéta exploitants. En outre, il a été spécifié en France que l'ordre de gran de la mobilité n'est pas modifié lorsque l'offre d'emplois non agricole s'accroît dans les régions qui connaissent un sous-emploi de sous-déve

mais par ailleurs, la proximité de l'emploi de conversion apparaît co condition de réalisation du transfert. L'inertie relative subsiste en alors même les pouvoirs publics organisent et financent une formation conversion. Au cours de la période récente, 150 exploitants agricoles ment sont entrés chaque année dans les centres de F.P.A., et cet effe pratiquement nul dans de nombreuses régions. Cette situation ne s'est fiée depuis que le F.A.S.A.S.A. accorde une aide spéciale à la format conversion. Cependant une telle formation prépare à des métiers quali du bâtiment pour lesquels on observe une pénurie chronique de main-d' y compris dans les régions qui, comme la Bretagne, ont encore un gran de petits exploitants jeunes et pauvres.

Quelles sont les raisons de ces comportements des chefs d'e tion ? Toutes les enquêtes faites en France ou dans les pays de l'O.C révèlent que ceux qui changent d'emploi le font dans au moins la moit cas parce que leur faible surface les condamnait au paupérisme et les obtiennent effectivement des revenus plus élevés hors de l'agricultur quoi dès lors les exploitants immobiles ne changent-ils pas d'emploi qu'ils n'ont dans l'agriculture que de faibles ressources d'activité ils sont inaptes à exercer un grand nombre de métiers non agricoles à manque de formation générale et technique et à cause de leur âge élevé souvent, ils aiment la profession d'agriculteur et ne souhaitent pas Cet attachement à l'agriculture est entretenu par une ignorance des po tés de réemploi, par l'assurance d'avoir un revenu total minimum, par financière accordée à l'accession à la propriété des terres exploitées certain nombre de changements d'emploi ne surviennent que parce qu'ils liés à des motifs contraignants (raisons de santé, motifs liés au fermage)

Ainsi les obstacles principaux à une mobilité moins rare ne pas dans une insuffisance des offres d'emplois non agricoles, ni dans inégale répartition géographique de ces emplois, ni dans une trop faib cité d'accueil des centres de formation de conversion. Les explication tielles se trouvent dans les inaptitudes à occuper des emplois non agr et plus encore dans le système de valeurs des travailleurs concernés.

Si très peu d'exploitants agricoles changent d'emploi, qua
font ils ne réalisent souvent qu'une mobilité incomplète. Selon les
d'enquête faites en Bretagne et en Belgique plus de la moitié des ex
tions ne se trouvent pas libérées par leurs titulaires lors des tran
professionnels (63,2 % dans les Côtes du Nord, 72 % en Belgique). Ma
les mutants qui deviennent ainsi ouvriers-paysans réduisent leur surf
environ le 1/3 des cas, plus de la moitié des terres occupées par l'
des exploitants mutants avant les mutations se trouvent résidues dis
à la suite des conversions (57,2 % dans les Côtes-du-Nord). Le maint
activité secondaire d'exploitant s'explique surtout par l'insuffisan
tive des salaires non agricoles. Il est donc moins fréquent chez les
qui ont reçu une formation de conversion avec l'aide du F.A.S.A.S.A.
en Bretagne) car ceux-ci occupent fréquemment des emplois qualifiés.

Puisqu'elle est rare, qu'elle est surtout le fait de petit
tants et qu'elle est souvent incomplète (et cela pas seulement dura
riode transitoire du changement d'emploi), la mobilité professionnel
exploitants ne joue qu'un rôle négligeable comme facteur d'accélérat
concentration des exploitations agricoles.Comme très peu d'exploitant
changé d'emploi en bénéficiant des aides du F.A.S.A.S.A., cet organi
très peu contribué jusqu'à présent à faire évoluer les structures de
tations agricoles par la voie de la mobilité professionnelle, bien q
bénéficiaires réalisent le plus souvent une mobilité complète (81,5 %
cas en Bretagne), la formation de conversion leur permettant d'occupe
emplois qualifiés donc mieux rémunérés.

Même lorsque les transferts des travailleurs considérés ne
pagnent pas d'un processus de concentration des unités de production
ils exercent un effet bénéfique puisqu'ils font diminuer le nombre d'
tants pauvres. Mais l'ampleur d'un tel résultat n'est qu'à la mesure
faible intensité de mutations.

Compte tenu de la nature des facteurs qui déterminent l'in
professionnelle relative des chefs d'exploitation, les pouvoirs publi
peu de moyens d'action pour faire changer l'ordre de grandeur de la m
de ces travailleurs. Une autre vérification majeure faite dans cette
est que l'agriculture n'est pas seulement un secteur mû, résiduel,qu

loppement agricole et général est freiné par des facteurs interne
culture : les résistances psycho-sociologiques au changement d'en
que manifestent les exploitants agricoles.

- Références bibliographiques -

(1) BARIOU J.Y., La mobilité professionnelle et géographique des je
oulteurs du Domfrontais (Orne), Centre des Jeunes
teurs de l'Orne et C.N.A.S.E.A. - Direction Région
Rennes, 1968, 28 p.

(2) BASTIDE H. et GIRARD A., Niveau de vie, emploi et croissance de
tion - Une enquête auprès du public, Population, o
1962, n° 4 p. 645-682

(3) BASTIDE H. et GIRARD A., Les tendances démographiques en France
titudes de la population, Population janv. févr. 1
pp. 9-50

(4) BERGMANN D.R. et GERVAIS M., Les effets possibles à moyen terme
grès techniques sur l'agriculture française, INRA,
Janvier 1968, 13 p.

(5) BRUN A; (en collaboration avec LAURENT C.), Perspectives de rem
des chefs d'exploitation agricole d'après l'enquête
de 1963, INRA et SCEES du Ministère de l'Agricultu
1967, 82 p.

(6) C.E.E. , L'emploi agricole dans les pays de la C.E.E., TII Evolu
perspectives, collection Etudes, série politique s
n° 8, Bruxelles 1964, 51 p.

(7) DAUCE P. et JEGOUZO G. La mobilité professionnelle des chefs d'
agricole bretons, INRA, Station d'Economie Rurale
sept 1969, 81 p.

(8) EVERAET H., De afvloeiing der bedrijfshoofden uit de landbouw,
voor landelijk sociologisch onderzoek, Leuven, 196

(9) FAISAN M., Candidats et stagiaires F.P.A. d'origine rurale, Docu
(revue intérieure des services psychotechniques de
pp. 115-157

(10) GASSON R.,ROccupational immobility of small farmers, Journal of A
Economics, vol xx n° 2 mai 1969, pp. 279-288

(11) GERAUD J. et SPITZER G., Le moral des agriculteurs, Revue Franç
Sociologie, vol. VI n° spécial de 1965, pp. 2-15

(12) HEADY E.O. et alias, Interdépendance between the farm business a
farm household with implications on Economic effici
Research bulletin n° 398, juin 1953, Ames Iowa, pp.

(13) HILL H.D., Characteristics of the farmers leaving agriculture in
Country, Journal of Farm Economics, mai 1962, pp. 4

(14) INSEE, Enquête sur l'emploi de mai 1951, Supplément du bulletin
de statistique, avril-juin 1953, pp. 1-32

(15) JEGOUZO G., Le changement de profession des travailleurs agricol
les facteurs d'inertie, Bulletin de conjoncture Rég
(Rennes), n° 4 de 1965, pp. 257-263.

(16) JEGOUZO G. et BERTRAND Y., Une enquête relative à certaines inc socio-économiques d'une implantation industrielle ré milieu rural (région de Rennes), Station d'Economie de Rennes (INRA) et CREFE, décembre 1967, 145 p.

(17) JEGOUZO G. Effets exercés sur l'agriculture par des implantatio agricoles et alimentaires, Bulletin de conjoncture r (Rennes), n°3 de 1968, 28 p.

(18) JEGOUZO G. Les disparités régionales de la mobilité professionn agriculteurs, Thèse de doctorat de sciences économiq Rennes, déc. 1968, 258 p.

(19) LAURENT C. Premiers résultats de l'enquête au 1/10e pour les st agricoles en 1963, Statistique agricole, supplément Etudes n° 5, Juin 1965

(20) LAURENT C. L'évolution de la population active agricole, Econom n° 79 80, 1er et 2e trimestres 1969, pp. 215-234.

(21) MILHAU J. et MONTAGNE R. L'agriculture aujourd'hui et demain, Pa 1961, 378 p.

(22) PRADERIE M. et PASSAGEZ M. La mobilité professionnelle en France 1959 et 1964, Etudes et Conjoncture, octobre 1966.